



Pantin, le 17 novembre 2014

AGRESSION SPIP 93 APPEL A LA MOBILISATION

A la suite de la violente agression subie par notre collègue le 12 novembre 2014 à l'arrêt de bus à proximité de la Maison d'Arrêt de Villepinte, l'ensemble des agents du SPIP 93 s'est réuni en assemblée générale, ce jour. **Les 30 agents présents ont voté à l'unanimité une journée d'action, le vendredi 21 novembre 2014.**

Cette journée du 21 novembre 2014 se décline en deux temps :

- 1) **SPIP mort** : fermeture du service au public (à l'exception des mises et levées d'écrou), pas de permanence téléphonique, pas de tâches administratives, message sur les répondeurs et des mails informant du mouvement.
- 2) **Appel à un rassemblement et à manifester à Paris**, le vendredi 21 novembre matin.

Le milieu professionnel dans lequel nous évoluons génère de plus en plus de frustration et de violence : manque de personnel, insuffisance des moyens alloués à l'insertion socioprofessionnelle, dégradation des conditions de détention et surpopulation carcérale, défaillance de l'encadrement dans la gestion du service...

La détérioration de nos conditions de travail est à l'origine d'un malaise et d'une souffrance du personnel que l'Administration ne peut plus ignorer. Face à la multiplication d'actes violents visant l'institution via son personnel, il devient impératif que l'Administration prenne ses responsabilités.

Les personnels du SPIP 93 sollicitent une écoute immédiate auprès de la DAP et de la chancellerie dans la mesure où toutes ces difficultés ont déjà été maintes fois abordées en vain avec la Direction du SPIP 93 **ainsi que la mise en œuvre de mesures concrètes** :

- ❖ Meilleure accessibilité à l'établissement pour le personnel et les familles de détenus
- ❖ Mettre fin aux dysfonctionnements institutionnels persistants à la MA de Villepinte. instaurer une véritable politique de traitements et de gestions des incidents, disposer de bureaux d'entretien adaptés (parloirs avocat et/ou bloc socio), mettre en place un travail de concertation entre le SPIP et la Direction de la MA.
- ❖ Travailler sur les conditions d'accueil des PPSMJ : recrutement d'un deuxième agent d'accueil et reconfiguration de la salle d'attente en MO.
- ❖ Fixer de véritables quotas à 40 dossiers par CPIP afin d'accompagner notre public et d'assurer nos missions de service public

Les agents du SPIP 93 veulent être entendus !